

La ville de Plaisir recherche pour sa **Direction de la Prévention et de la Sécurité** :

Un(e) Chef(fe) de service de la Police Municipale

Catégorie B, Chefs de Service de Police Municipale

Synonyme de bien-être, à 30 km de Paris, au cœur des Yvelines, entre ville et campagne, la ville de PLAISIR, 32 000 habitants, vous offre des infrastructures performantes et un environnement d'une exceptionnelle qualité. Rejoignez une collectivité dynamique, volontariste, porteuse de projets et d'avenir.

MISSIONS :

Sous l'autorité directe du Maire ou de l'Adjoint au Maire en charge de la Prévention et de la Sécurité et en étroite collaboration avec la directrice de la Prévention et de la Sécurité, vous serez amené à :

- Participer à la définition des orientations de la collectivité en matière de prévention et de sécurité publique
 - Piloter le diagnostic de sécurité publique du territoire de la collectivité, recueillir les données des partenaires
 - Participer à la définition des stratégies d'intervention
 - Proposer des plans d'actions et des interventions d'ordre prioritaire
- Organiser le service de Police Municipale
 - Traduire les orientations de la collectivité en règlements et consignes opérationnelles
 - Coordonner les activités de PM avec le calendrier des événements et manifestations
 - Prévoir, répartir et adapter les moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme opérationnel
 - Planifier et organiser la permanence, les roulements de service
- Mettre en œuvre et suivi de l'activité du service de police municipale
 - Transmettre à l'autorité et à son équipe des points de situation
 - Suivre le traitement des mains courantes et les rapports d'intervention
 - Superviser la mise en œuvre des activités spécifiques (fourrières, objets trouvés, chiens dangereux)
 - Contrôler l'application des règles relatives à l'armement et à l'habilitation des agents
 - Représenter le service de PM auprès des instances et partenaires
- Manager les équipes
 - Accompagner les équipes dans leurs missions de terrain
 - Favoriser leur montée en compétences
- Gérer le service en matière de ressources humaines, financières et matérielles du service
- Participer aux cérémonies officielles de la collectivité



PROFIL :

Connaissance et compétences requises :

- Cadre réglementaire, acteurs et dispositifs de la sécurité publique
- Cadre réglementaire de la vidéoprotection
- Droit pénal et administratif
- Prérogatives de la police municipale
- Droits et obligations des fonctionnaires dépositaires de l'autorité publique,
- Autonomie et esprit d'initiative,
- Qualités rédactionnelles et relationnelles, Rigueur,
- Sens du travail en équipe et du commandement
- Qualités managériales

Vous avez idéalement une expérience similaire.
Grande disponibilité et permis B indispensable.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Travail en bureau au poste de police ; déplacements permanents sur son territoire de compétence
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable (soirées, week-ends, jours fériés, nuits)
- Rythme de travail très variable, en fonction des événements
- Bonne condition physique
- Respect du code de déontologie, sens du service public, respect des libertés publiques

Merci d'envoyer vos CV et lettres de motivation à l'attention de Madame le Maire :

Soit par mail:
recrutement@ville-plaisir.fr

Soit par courrier à :
Hôtel de Ville
Direction des Ressources Humaines - BP 22
2 rue de la République
78370 Plaisir

